



Toujours nombreuses et nombreux, déterminé.e.s à gagner le retrait :

L'intersyndicale est porteuse de revendications claires : pas de recul de l'âge de départ, pas d'allongement de la durée de cotisations. La demande de retrait de la réforme a été réitérée à la première ministre la semaine dernière. Elle s'est heurtée à un refus autoritaire de l'exécutif.

Pour l'intersyndicale, il s'agit là d'un déni et d'un mépris total du rejet massif de la réforme des retraites, porté par toutes nos organisations, par les travailleurs et travailleuses et très largement par l'opinion publique.

Pourtant, cette opposition largement majoritaire s'exprime dans le pays, depuis le 19 janvier. Avec bientôt une 12e journée, c'est une puissantes mobilisations qui s'exprime à l'appel de toutes les organisations syndicales et de jeunesse. L'autoritarisme du gouvernement engendre aussi des actions et des grèves.

Aujourd'hui encore, ce sont près de 2 millions de travailleurs et travailleuses, jeunes et retraité.e.s. paysan.nes qui se sont mobilisés dans le calme et la détermination pour dénoncer cette réforme injustifiée, les régimes de retraite n'étant pas « au bord de la faillite » comme le prétend le gouvernement.

Le contexte est inédit. Dans ce climat de fortes tensions que l'on peut qualifier de grave crise démocratique et sociale, l'exécutif s'arc-boute et porte seul la responsabilité d'une situation explosive dans l'ensemble du pays. Pire, la surenchère policière porté par le président de la république et l'exécutif, attaque le droit de grève, de manifester et l'esprit pacifique mais déterminé de cette mobilisation historique.

Cette réforme est perçue, à juste titre, comme brutale et injuste par les travailleurs et la jeunesse. Selon le grand capital, nous devons travailler plus longtemps sans que jamais le patronat, ni les employeurs publics ne soient mis à contribution.

L'intersyndicale a soumis au Conseil constitutionnel, qui rendra sa décision le 14 avril, des argumentaires considérant que cette loi devrait être déclarée contraire à la Constitution.

Sans attendre la décision du Conseil Constitutionnel, nous pouvons dire que la mobilisation ne s'arrêtera pas en cas de validation de ce recul social, véritable casse de la Sécurité Sociale.

L'intersyndicale appelle à une journée de mobilisations et de grève massive, le jeudi 13 avril et soutient toutes les actions et initiatives intersyndicales de mobilisations, y compris le 14 avril, pour gagner le retrait de cette réforme.

L'Intersyndicale du Gers

Public, Privé, tous ensemble en GREVE et MANIF



RETRAIT de la REFORME des RETRAITES
AUCH - Av Corps Francs Pomies
10h30 au carrefour